

Image not found or type unknown



Problème avec mutuelle prévoyance

Par **titigrosminet**, le **27/06/2009** à **00:02**

Bonjour, rnembauché le 25/10/08 je suis en arrêt depuis le 25/10/08. L'employeur à omis d'envoyé mon adhésion auprès de la mutuelle d'entreprise et à été envoyé après le 25/10. la mutuelle refuse de compléter mon salaire (arrêt> adhésion). Cependant les cotisations lui sont versées depuis mon embauche. rnrnMerci

Par **Visiteur**, le **27/06/2009** à **08:19**

bonjour, rnrnil faudrait voir les conditions de maintien de salaire de la mutuelle. rnrnil y a peut être une ancienneté à avoir, un délai de carenceetc.....